









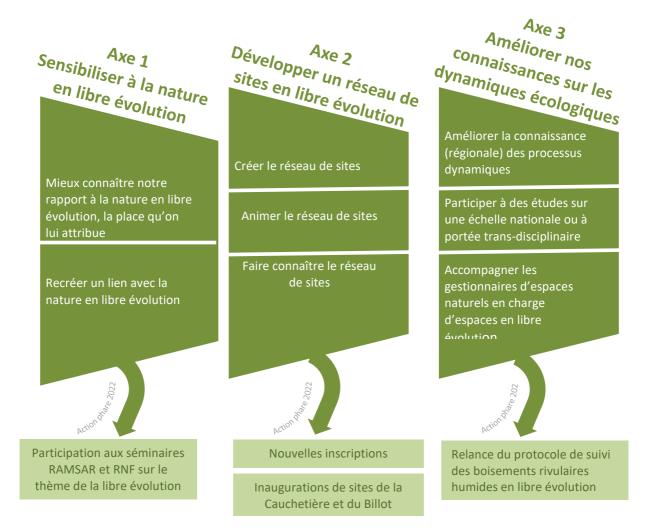


LE REWILDING : LA LIBRE EVOLUTION A L'AMERICAINE ?

Expression signifiant littéralement « ré-ensauvagement », le Rewilding est une notion de plus en plus mise à l'honneur dans la presse et par une partie de la communauté scientifique. Si le lien entre « sauvage » et « libre évolution » existe, sont-ils pour autant synonymes ? C'est en lisant les défenseurs du Rewilding qu'il est possible de répondre à cette question. Une partie d'entre eux prônent des actions de restauration écologique via la réintroduction d'espèces clés des écosystèmes visés tandis que d'autres mettent l'accent sur le ré-ensauvagement par le laisser-faire et la suppression des pressions anthropiques. Ces deux approches de préservation de la nature bien que nommées sous un concept unique, démontrent le caractère pluriel du mot « sauvage » et des représentations qu'il sous-tend.

Le PRELE n'est donc pas pleinement un programme de Rewilding mais la proposition de contribuer à la préservation de la nature par une approche du ré-ensauvagement de manière plus passive.

Comme les années précédentes, les actions du programme sont déclinées sous trois axes structurants ayant leurs objectifs propres. Ce sont principalement les actions des deux premiers axes qui ont été développées en 2021. Le présent rapport dresse une synthèse de ces dernières.



AXE 1 : SENSIBILISER À LA NATURE EN LIBRE ÉVOLUTION

UN GUIDE À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS

Porté par la Coordination Libre Evolution - un collectif d'associations militantes de la protection de la faune sauvage - un guide pratique sur la libre évolution des espaces a été produit à l'attention des collectivités. Ce dernier offre un argumentaire simple en faveur de la libre évolution mais également un panel d'outils, règlementations et actions volontaristes à la disposition de tout collectivité souhaitant contribuer à la préservation d'une part de la biodiversité au travers de la libre évolution de certains espaces naturels. Ce guide, diffusé à l'échelle nationale, est complété d'exemples ainsi que des coordonnées des structures ressources par types d'actions afin d'accompagner au mieux les collectivités intéressées.



Le Conservatoire d'espaces naturels, en qualité d'animateur du PRELE a contribué à la rédaction de ce guide principalement sur les parties juridiques, les exemples et s'est manifestée comme une structure ressource pour la Normandie.

COMMUNICATION À DESTINATION DU GRAND PUBLIC

Reportage France 3 Région

Le réseau d'espaces naturels en libre évolution était à l'honneur lors d'un reportage du journal télévisé régional du 19 juillet 2022. Le spectateur a ainsi pu découvrir à la fois les sites ayant fait l'objet d'une inauguration cette année ainsi que le témoignage de Mme Aubert, maire déléguée de l'Oudon, propriétaire du bois « labellisé » PRELE en 2022. L'occasion de changer de regard sur la nature en libre évolution t d'inviter tout propriétaire normand à contacter le Conservatoire d'espaces naturels pour faire intégrer son terrain au réseau PRELE...



Relais dans la presse locale et régionale



Vidéos toujours!

Vidéo de présentation de sites PRELE



Diffusion continue de la vidéo lors des différents évènements du Conservatoire, des réunions de présentation du programme

⇒ +800 vues en un an

Vidéo de présentation du dispositif ORE



La fédération des CEN a créé une vidéo de témoignages de propriétaires ayant contracté une ORE avec les CEN.

Pour la Normandie, M. et Mme Andouard ont accepté de participer à cette vidéo en détaillant leur engagement à laisser un espace en libre évolution sur une partie de leurs parelles inscrites en ORE (espace inscrit au réseau PRELE).

L'occasion de montrer par l'exemple, d'il est possible de singer une ORE « libre évolution « »!

A DESTINATION DES ETUDIANTS. DES ACTEURS DE 'ENVRIONNEMENT ET DES ELUS



4/03/2022

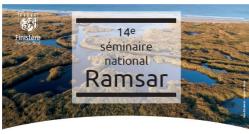
Présentation du PRELE aux étudiants de l'IUT Génie écologique de Caen





<u>05/05/2022</u>

Présentation du PRELE lors du colloque des réserves naturelles de France



28/09/2022

Présentation du PRELE lors du Séminaire RAMSAR France à Quimper (22)

22/11/2022

Présentation du PRELE aux étudiants de BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée agricole de Sées





Le tableau suivant dresse le bilan des actions prévues et réalisées en 2022 pour cet axe.

Sous- objectifs	Actions	Opérations	Etat d'avancement	Indicateur de réalisation 2022			
Mieux conn	aître notre	u'on lui attribue					
	Réalisation d'un colloque sur la nature en libre évolution mêlant écologues et sociologues						
	F11	Préparation du colloque	✓ en cours	5 réunions du comité d'organisation Organisation visites de terrain Communication digitale			
	F11	Mise en œuvre de l'évènement	Evènement reporté à 2023	1			
	Commur	nication auprès d'un public spécialisé					
	F21	Porter à connaissance dans la presse spécialisée	X	Porter à connaissance dans la presse locale et régionale			
	F14	Porter à connaissances lors de séminaires, colloques, ateliers	✓	3 présentations en 2022			
	F19	Interventions auprès de formations étudiantes	✓	2 interventions en 2022			
Recréer un	lien avec	la nature en libre évolution					
	Création	et diffusion d'outils de communication sur la libre	évolution				
	F22	Diffusion de la vidéo PRELE	√	+800 vues en un an			
	F21	Réalisation et diffusion d'un poster grand public sur la nature en libre évolution	X	Réalisation du verso prévue en 2022 et reportée à 2023			
		Communication sur les réseaux sociaux	✓				

FXX = numéro de fiche dans le plan de Communication auquel correspond l'action

AXE 2 : DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE SITES EN LIBRE ÉVOLUTION

La première étape de cet axe était la formalisation du réseau. Cette dernière est désormais bien aboutie, grâce à un travail collaboratif avec les partenaires du PRELE ayant construit pas à pas la méthode d'inscription des sites au réseau PRELE. Cette procédure, présentée dans le bilan 2021, reste inchangée. Seules quelques le critère de la grille d'évaluation des sites candidats au réseau PRELE, tels que celui de la « continuité écologique, ont été modifiés dans un esprit d'amélioration continue de la méthode.

Les paragraphes suivants retracent les actions de 2022, correspondant aux étapes 2 et 3 de cet axe.

ETAPE 2 : DEPLOIEMENT DU RESEAU

En 2022, cinq nouveaux sites ont été visés en comité réseau de sites PRELE pour une surface totale de 25,1 ha. Quatre sites ont été validés et un refusé. Fin 2022, quatre sites intègrent le réseau d'espaces en libre évolution grâce à la signature des conventions PRELE.

Nom du site	Surface (en ha)	Passage en comité réseau de sites PRELE	Convention d'engagement
Loterot	1,5	Validé	Signée
La poterie	4,2	Reporté	
Saint Aubin	3,4	Validé	Site CEN
Coteau des Monts de Ryes	1	Refusé	
Ancienne carrière d'Orival	7,7	Reporté	
Orbec	3,7	Validé	Site CEN
Vallon du Vivier	7,9	Validé	Non signée
Coteau des Monts de Res	1	Refusé	
Fresnaye-au-Sauvage	7,33	Validé	Site CEN
Vallée de la Baize	1,5	Refusé	
Cisai Saint-Aubin	0,3	Validé	Signée
Marais de Boucey	1	Refusé	
Ile Pontorson	1	Refusé	
Billot	2,88	Validé	Signée
le Hamel	1,2	Validé	Signée
le Bignon	12,5	Validé	Non signée
Bois de la Cauchetière	1,37	Validé	Signée
Tourbière de Commeauche	1,5	Validé	Non signée
Courrairie	1,5	Validé	Non signée
Pierre plate	1,38	Validé	Site CEN
Bois de Clamageran	7,1	Reporté	
Bois de Fontaine-la-Mallet	3,3	Reporté	
Bois de la ferme du Petit aunay	0,3	Refusé	
Bois et cavité du Sapmesle	19,41		Signée
La Chapelle des roches	2,1		Site CEN
		TOTAL « visés »	96,07 ha
		TOTAL « inscrits »	71,67 ha
		TOTAL « signés »	48,27 ha

ETAPE 3 : ANIMATION DU RESEAU

Avec un nombre croissant de sites inscrits au réseau, l'animation de ce dernier prend logiquement de l'essor. Elle se traduit par :

- L'accompagnement des propriétaires de sites inscrits. Installations de panneaux, veille juridique, accompagnement en termes de communication...
- La réponse à des sollicitations croissantes de propriétaires d'espaces naturels intéressés par le réseau. Quand la situation l'exige, une visite de site peut être effectuée.
- L'accompagnement des partenaires du PRELE, premiers relais de déploiement de ce réseau, pour répondre aux besoins et attentes.

L'engouement pour la nature en libre évolution de la part du grand public est de plus en plus relayé à l'échelle nationale par les médias. Cette tendance offre au réseau une visibilité nouvelle et le Conservatoire est désormais clairement identifié au niveau régional et national en qualité d'animateur du réseau d'espaces en libre évolution. Il en résulte des sollicitations diverses de plus en plus nombreuses pour informer et orienter autour de ce réseau. Il est possible de distinguer plusieurs types de situations :

- Des propriétaires d'espaces naturels en recherche de conseils sur la meilleure manière de conserver le patrimoine naturel dont ils se sentent responsables. Selon leurs engagements et motivations, il est proposé à ces propriétaires l'intégration de leur site au réseau d'espaces en libre évolution ou l'accompagnement de gestionnaires de milieux naturels (CEN, animateur natura, technicien rivières, parc naturel régional) pour la mise en place de mesures de gestion active.
- Des réseaux de professionnels et structures institutionnelles en environnement en contact avec le grand public. Le réseau d'espaces en libre évolution est perçu comme une solution, potentiellement fondée sur la nature, à déployer sur les territoires qu'ils connaissent.
- Les collectivités (élus comme agents d'état) désireuses d'adapter au plus près de leur territoire une stratégie de protection de la nature.

Dans les années à venir, l'animation de réseau prendra donc logiquement plus de temps pour faire vivre ce réseau de sites.



BILAN DE L'AXE Z

Etapes	Actions	Opérations	Etat	Indicateur de
			d'avancement	réalisation 2022
Etape 1		sation du réseau		
	Stabilisat	tion des critères d'un espace en libre évolution	า	
	F33	Comités réseau de sites	✓	Un comité réuni
		Actualisation de la gouvernance du comité		Critère « continuité écologique » mis à jour
		réseau de sites et de la méthode	✓	ecologique » illis a jour
		d'inscription au réseau		- ()
		Procédure interne au CEN pour	X	Reporté à 2023
		l'intégration de sites au réseau PRELE		
	Vulgarisa	ation de la méthode d'inscription au réseau PF	RELE	
		1 11 1 71 1		Présentation standard
		Mise en page grand public de la méthode + PPT Présentation standard	X	réalisé
		Mise à jour modèles conventions	✓	Modèle ORE e conventions à jour
		d'engagement + ORE PRELE	•	conventions a jour
		Diffusion internet	✓	
Etape 2		ment du réseau		
	Dévelop	pement du réseau par des sites non encore pr	otégés	
		Réponses aux sollicitations des		Plus de 10 sollicitations
		propriétaires privés pour l'intégration au	✓	
		réseau		F did-1 (1 di/
		Formalisation des candidatures (visite de	,	5 candidatures étudiées
		terrain + fiches de candidature) et mise à	√	
		jour	,	4 sites signées en 2022
		Signatures de conventions PRELE	√	4 31te3 31g11ce3 e11 2022
		Diffusion et recherche de partenariats en direction des propriétaires privés	X	
		Recherche d'un site pilote de grande taille	X	Recherche menée mais
		en protection forte	^	pas de résultat en 2022
	Dévelop	pement du réseau par des sites protégés		
		Rencontre des propriétaires et	√	5 rencontres
		gestionnaires		
		Adaptation du réseau aux contraintes des	X	Reporté à 2023
		gestionnaires et propriétaires	^	
Etape 3		on du réseau		
		agnement des premiers propriétaires		2
	F5	Installation de panneaux	√	3 panneaux installés
		Organisation d'inauguration de sites	✓	2 inaugurations officielles
	Commur	nication spécifique au réseau		
		Animation du réseau de partenaire	✓	

AXE 3 : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR LES DYNAMIQUES ÉCOLOGIQUES

L'axe 3 du PRELE ayant trait à l'amélioration de la connaissance des dynamiques écologiques a été consacré en 2022 à la mise en place d'un protocole de suivi scientifique des espaces naturels en libre évolution. L'objectif de cette démarche est de qualifier et de quantifier les processus écologiques qui s'expriment dans les espaces gérés en libre évolution.

ZOOM SUR LE PROJET DE PROTOCOLE DE SUIVI DES BOISEMENTS HUMIDES RIVULAIRES EN LIBRE

Contexte

Il existe déjà de nombreux protocoles de suivi de boisement d'une part et de milieux humides ouverts (tourbières, prairies humides, mares...) d'autre part. Cependant, la plupart des protocoles de milieux forestiers concernent des boisements matures, âgés au minimum d'une centaine d'années. De même, les outils de suivi des zones humides et d'évaluation de leurs fonctionnalités sont adaptés aux milieux ouverts.

La constitution du réseau d'espaces en libre évolution a permis de mettre en exergue la libre évolution fréquente des boisements humides rivulaires, souvent de fond de vallon. L'évolution de ces derniers est complexe à suivre, notamment en raison de l'inadaptation des protocoles de suivis actuellement utilisés par les gestionnaires de milieux naturels.

Ce projet de protocole fait donc suite à l'identification de ce besoin. Une première version provisoire a été menée par le Conservatoire d'espaces naturels en 2020. Un premier rapide retour d'expérience de terrain en interne a mis en avant le besoin d'une étude plus approfondie pour permettre de proposer un protocole de suivi pleinement adapté aux dynamiques évolutives des boisement humides rivulaires en libre évolution.



Ce travail a donc été repris en 2022. Le paragraphe qui suit est une synthèse du rapport intermédiaire de description de ce protocole édité en 2022.

Version 2022 du protocole

Le principe du protocole est de suivre la dynamique évolutive d'un boisement humide rivulaire. Il consiste en un suivi d'indicateurs qui traduisent la libre évolution en termes biologiques, structurels et fonctionnels.

L'analyse des indicateurs permettra de tester l'hypothèse que la maturité, la diversité et la complexité du boisement vont augmenter avec le temps. Pour ce faire, la périodicité du suivi est de 10 ans.

Plusieurs facteurs d'influence ont été mis en évidence : les facteurs contextuels qui définissent l'identité du boisement, les facteurs socioéconomiques qui ont marqué son histoire, les facteurs biotiques qui évoluent au cours du temps, les facteurs liés aux caractéristiques du sol et du cours d'eau qui traversent le site et les facteurs de continuité qui marquent l'environnement paysager du boisement. Ils sont étudiés par les indicateurs choisis à 5 échelles de suivi :

- Dans l'ensemble du site,
- Suivant des placettes fixes,
- Dans des sous-placettes incluses dans les placettes,



Figure 1: Relevé des indicateurs sur une placette d'échantillonnage

- Suivant le linéaire du cours d'eau,
- Au niveau du paysage.

Le protocole combine des indicateurs qui servent à dresser un état des lieux initial des caractéristiques du boisement à d'autres critères de terrain ainsi qu'à d'autres indicateurs de bureau. Les critères de terrain sont au nombre de 17 et seront relevés aux mois de mai-juin. Les indicateurs de bureau sont principalement renseignés sous SIG.

Suites à donner

Afin de proposer un protocole finalisé « clé en main » fin 2023, plusieurs étapes restent à développer :

- La partie « analyse » du protocole
- Une étape de concertation avec les structures normandes potentiellement amenées à utiliser ce protocole à l'avenir
- Une phase de test de terrain associée à une adaptation du protocole en fonction du retour d'expérience de cette phase.

L'année 2024 sera, quant à elle, consacrée à la diffusion du protocole et à l'accompagnement de sa mise en place par les structures partenaires.



Le tableau suivant dresse le bilan des actions prévues et réalisées en 2021 pour cet axe.

Sous-objectif	Opérations	Etat d'avancement	Indicateur réalisation 2022	de
Améliorer la con	naissance (régionale) des processus dynamiques			
	Veille bibliographique régionale des études scientifiques sur les processus dynamiques	✓	Bibliothèque complétée	PRELE
	Etablissement d'un protocole de suivis pour les boisements alluviaux en libre évolution	√ en cours	Une version 2022 a produite et elle consolidée en 2023	a été sera

PREVISIONNEL 2023-2024

Fin 2021, la stratégie de développement du PRELE est clarifiée pour l'ensemble des axes. Elle se traduit par un enjeu identifié, des objectifs et sous-objectifs par axes. Le Conservatoire d'espaces naturels, animateur du programme, propose un plan d'actions prévisionnel par axe établi sur 3 ans. Celui-ci est détaillé dans les tableaux suivants :

AXE 1 : SENSIBILISER À LA LIBRE ÉVOLUTION

Sous- objectifs	Actions	Opérations	Indicateur de	Planning prévisionnel	
			réalisation	2023	2024
Mieux con	naître not	re rapport à la nature en libre évolution, la plac	e qu'on lui attribue		
	Réalisation d'un colloque sur la nature en libre évolution mêlant écologues et sociologues				
	F11	Mise en œuvre de l'évènement	colloque organisé		
		Acte de colloque et diffusion	Actes de colloque édités et diffusé		
	Commur	nication auprès d'un public spécialisé			
	F21	Porter à connaissance dans la presse spécialisée	2 articles/an		
	F14	Porter à connaissances lors de séminaires, colloques, ateliers	Participation à 4 évènements /an		
	F19	Interventions auprès de formations étudiantes	2 interventions/an		
Recréer ur	n lien avec	la nature en libre évolution			
	Création	et diffusion d'outils de communication sur la lib	re évolution		
	F22	Diffusion de la vidéo PRELE	+ de 200 vues/an de la vidéo		
	F21	Réalisation et diffusion d'un poster grand public sur la nature en libre évolution	Poster transmis aux acteurs de l'éducation à la nature en Normandie		
		Communication sur les réseaux sociaux			
	Dévelop	pement d'activités de communication et d'éduca	ntion à la nature		
	F27	Opération de Crowfounding pour l'achat d'une parcelle en libre évolution	Dons de particulier reçu pour l'achat d'une parcelle en libre évolution		
	F12	Création d'un réseau d'ambassadeurs du PRELE et animation de ce dernier	Kit de l'ambassadeur crée, 5 ambassadeurs/an		

AXE 2 : DEVELOPPER UN RESEAU D'ESPACES EN LIBRE EVOLUTION

tapes	Actions	Opérations	Indicateur de réalisation	Planning prévisionnel		
					2024	
tape 1	: Formalis	ation du réseau				
	Stabilisat	tion des critères d'un espace en libre évo	lution			
	F33	Comités réseau de sites	2 comités/an			
		Actualisation de la gouvernance du				
		comité réseau de sites et de la	MAJ régulière (évolution critères)			
		méthode d'inscription au réseau				
		Procédure interne au CEN pour l'intégration de sites au réseau PRELE	Procédure CA et CS votée dans chacune de ces assemblées			
	Vulgarisa	ation de la méthode d'inscription au rése	au PRELE			
		Mise en page grand public de la méthode + PPT Présentation standard	Documents de vulgarisation édités			
		Mise à jour modèles conventions d'engagement + ORE PRELE	Modèle ORE et conventions à jour			
		Diffusion internet				
tape 2		ment du réseau				
	Dévelop	pement du réseau par des sites non enco	re protégés			
		Réponses aux sollicitations des				
		propriétaires privés pour l'intégration au réseau	5 sollicitations/an			
		Formalisation des candidatures (visite				
		de terrain + fiches de candidature) et mise à jour	10 candidatures étudiées/an (fiche)			
		Signatures de conventions PRELE	5 conventions/an			
		Diffusion et recherche de partenariats en direction des propriétaires privés				
		Etude des données cartographiques en vue de la réalisation d'une carte prospective des espaces en libre évolution	Carte prospective des espaces en libre évolution et méthode cartographique associée			
		Recherche d'un site pilote de grande taille en protection forte	Site en libre évolution de plus de 40 ha nouvellement protégé			
	Dévelop	pement du réseau par des sites protégés				
		Rencontre des propriétaires et	4 rencontres/an			
		gestionnaires				
		Adaptation du réseau aux contraintes				
		des gestionnaires et propriétaires				
tape 3	1	on du réseau				
		agnement des premiers propriétaires				
	F5	Installation de panneaux	4 panneaux/an			
		Organisation d'inauguration de sites				
	Commur	nication spécifique au réseau	I			
		Rencontre annuelle des propriétaires PRELE				
		Animation du réseau de partenaire				

AXE 3 : AMELIORER NOS CONNAISSANCES SUR LES DYNAMIQUES ECOLOGIQUES

Sous-objectif	Opérations	Indicateur de réalisation 2021	Planning prévisionnel	
			2023	2024
Améliorer la c	onnaissance (régionale) des processus dynamiques			
	Veille bibliographique régionale des études scientifiques sur les processus dynamiques	Nombre de documents classés		
	Etablissement d'un protocole de suivis pour les boisements alluviaux en libre évolution	Rapport écrit et fiche protocole réalisée		
	Diffusion et accompagnement à la mise en place du protocole sur des sites adaptés en Normandie	4 sites suivis via ce protocole/an		
	Montage d'un projet collectif portant sur l'amélioration des connaissances sur les écosystèmes forestiers de Normandie (composition, structure, fonction) et de leur dynamique	Nombre de documents classés		
Participer à de	s études sur une échelle nationale ou à portée transdiscipli	naire		
	Participation au Club FRB sur la naturalité			
	Participation au groupe UICN « Wilderness et Nature Férale »	4 rdv/an + travaux annexes		
	Participation à l'émergence d'un programme d'actions sur les espaces en libre évolution à l'échelle nationale			
Accompagner	les gestionnaires d'espaces naturels en charge d'espaces en	libre évolution		
	Développement de partenariats entre gestionnaires et chercheurs			
	Réalisation d'une note d'intégration du concept de libre évolution dans le cadre d'un plan de gestion écologique	Note réalisée et diffusée au réseau des gestionnaires de milieux naturels en Normandie		
	Développer une formation du la Naturalité à destination des gestionnaires	Formation organisée		

PARTICIPANTS ASSOCIÉS AU PROGRAMME







DEPARTEMENT DE





































AGENCE FRANCAISE

POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT













de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement NORMANDIE







